



Communiqué de presse

Flambée des prix de l'énergie : il faut des mesures d'urgence pour les personnels de la Fonction publique

La guerre au Moyen-Orient, en plus des conséquences tragiques pour les populations qui la subissent, a produit une augmentation brutale et massive des prix des énergies, profitable aux multinationales qui les fournissent mais entraînant une hausse du coût de la vie que le gouvernement laisse filer.

Les personnels de la Fonction publique prennent de plein fouet les effets de cette nouvelle crise inflationniste qui ne fait que commencer. Les prix de l'énergie augmentent alors même que les traitements indiciaires des agent·es ont perdu près d'un quart de leur valeur en euros constants en vingt-cinq ans ! C'est l'effet d'une décennie de dévalorisation du point d'indice au début des années 2000, puis de quinze années de gel de sa valeur en dehors de quelques mesures exceptionnelles. Résultat, dans le contexte d'augmentation brutale et incontrôlée des prix de l'essence, les agent·es publics vont devoir mettre encore la main à la poche pour aller travailler au service de l'intérêt général.

Sans mesure d'urgence de la part du gouvernement, les personnels de catégorie C verront massivement leur traitement indiciaire passer sous le salaire minimum au moment de sa revalorisation en juillet, comme de nombreux agent·es de catégorie B, voire certain·es dans la catégorie A.

Ainsi, si le SMIC augmente de 2 % au 1^{er} juillet, une adjointe administrative ou technique au 3^e échelon du troisième grade verra son traitement indiciaire brut devenir inférieur à celui-ci de près de 9 euros. Un technicien ou une secrétaire administrative au 2^e échelon du deuxième grade sera rémunéré en indiciaire à plus de 4 euros en dessous du SMIC. Enfin un assistant ingénieur recruté après son diplôme au moins à bac+2 au 1^{er} échelon débutera avec traitement indiciaire brut inférieur de plus de 23 euros au SMIC. Leurs métiers sont essentiels pour toute la société, ils doivent être reconnus et justement rémunérés. Il est urgent de redonner du sens à leurs carrières.

Pour l'heure, la seule réponse du ministre est d'envisager le recours accru au télétravail. Un effet d'annonce déconnecté des réalités : la plupart des métiers des services publics, notamment les moins rémunéré·es, se font sur le terrain, aux côtés de la population.

La FSU attend des mesures fortes de maîtrise des prix, dont ceux de l'énergie, pour préserver les conditions de vie des personnels et de l'ensemble des salarié·es. Les moyens des services publics, nécessaires amortisseurs des crises, doivent être renforcés.

La FSU demande au gouvernement de prendre des mesures d'urgences, comme première étape d'un plan pluriannuel, aboutissant rapidement à l'attribution uniforme de 80 points (soit + 400 € mensuels) sur l'ensemble de la grille indiciaire

combinée à une revalorisation d'au moins 20 % de la valeur du point d'indice et d'indexer immédiatement celle-ci sur l'indice des prix à la consommation. Pour aller plus loin, elle demande également d'engager sans tarder une négociation sur la revalorisation des carrières et des rémunérations.

L'urgence est aussi de sortir de la dépendance aux énergies fossiles soumises aux aléas des tensions géopolitiques et aux fluctuations des marchés. Notre modèle économique et énergétique pèse sur les plus bas revenus et accentue le changement climatique. Il est plus que temps d'accélérer la transition vers des énergies renouvelables et de se diriger vers une gestion publique pour soustraire ce secteur des mains des spéculateurs. Climat et pouvoir d'achat, pour la FSU, c'est un même combat.

La FSU appelle à faire du 1^{er} mai une grande journée de mobilisation pour la paix, les droits des travailleuses et des travailleurs et leurs salaires.

Les effets de la crise qui débute sur le pouvoir d'achat et les conditions de vie des personnels doivent être jugulés d'urgence !

